



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°11

Réunion du bureau Exécutif du : Mercredi 10 Octobre 2019

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Noël RIFFAUD, Denis SOTO, Olivier GONCALVES
Jérôme CASCALES, Fabrice POREE.

Assistent : Mme Marie-Lise DI RUSSO
MM. Maxime APRUZZESE (CTRA), Jean-François SOTO,
Jean-Michel DERMARDIROSSIAN, Choukry GZHAL,
Abdelrazac EL KHEMIRI et Pierre ALCOVERRO.

Excusé : M. Nicolas PEZZOLI

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 02.10 (PV 10) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED et le Président Délégué Denis SOTO remercient l'ensemble des membres de la CRA qui ont pu se déplacer pour cette réunion élargie. Cela permettra de faire un point depuis le début de la saison pour les différents pôles composant la CRA Formation – Stages – Désignations – Administratif – Observations.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président de la CRA Karim ABED a le plaisir d'accueillir les deux nouveaux membres présents venant épauler le pôle Désignations, à savoir, Choukry GZHAL pour les désignations FUTSAL et Abdelrazac EL KHEMIRI pour le suivi de l'ensemble des désignations par Arbitre.

POINTS ABORDES

SUIVI DU RATTRAPAGE DES TESTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES :

Un point est fait par rapport à la séance effectuée le 29.09.

Pour le physique, les Arbitres n'ayant pu y participer pour cause de blessure ou pour raison professionnelle, seront convoqués par mail pour les effectuer lors du stage des Jeunes Arbitres de Ligue, soit :

- Le Mercredi 23.10.2019 à 19h00 au CREPS DE Boulouris à SAINT-RAPHAEL.
- Rendez-vous à 18h30 pour l'échauffement

Le rattrapage des tests techniques se déroulera sur le même site le 23.10 à 17h00.

L'encadrement CRA présent pour le stage JAL du 21 au 24.10 sera chargé de l'organisation de ces tests.

RETOUR SUR LES STAGES ORGANISES DEPUIS LE DEBUT DE SAISON ET POINT SUR CEUX PREVUS AU PLANNING :

Chaque rassemblement de la CRA pour tous les Arbitres ou par catégories passé est commenté sur le bilan et ceux restant à réaliser sur la saison 2019/2020 sont abordés.

- Stage de Rentrée pour tous les Arbitres du 25.08 à Fréjus : participation de 134 Arbitres sur 162. Organisation des tests physiques facilitée par la configuration de 2 terrains proches mais la salle exigüe pour la présentation de la nouvelle saison sportive et administrative n'a pas facilité la communication. La recherche de nouveaux sites géographiques avec un cahier des charges précis et un budget déterminé dont la présence de 2 terrains est programmée.
- Stage Futsal du 15.09 au CREPS de St-Raphaël : les 16 Arbitres de Ligue présents rejoints par 4 candidats. Encadrement assuré par les 6 Arbitres Fédéraux de notre Ligue, un membre de la CRA et 3 observateurs spécifiques. Retour positif des participants et réussite validée par la CRA pour les épreuves liées à la validation des Arbitres en titre et à l'examen des Candidats Ligue Futsal. La CRA pourrait revoir le jour d'organisation du stage mais conservera les tests sous forme de questionnaire. Le respect du budget sur désignations doit être maintenu.
- Stage Arbitres Assistants du 29.09 à Toulon : 22 présents sur un effectif de 27, 3 Absents prévus et 2 malades, présence de l'Arbitre Assistante Fédérale Féminine. Encadrement assuré par 4 membres de la CRA, le CTRA, 2 Arbitres Assistants Fédéraux et un Arbitre F2. Retour positif des participants sur la diversité des sujets traités et sur les exercices physiques et techniques. Très bon exposé sur les consignes d'avant match par l'Arbitre central. Stage Léo Lagrange à Toulon pour le physique et salle du District du VAR pour la technique.
- Stage Arbitres ELITE du 11 au 13.10 au CREPS d'Antibes : Sur un effectif d'Arbitres promotionnels de 22, 21 devraient être présents, un candidat JAF étant désigné sur un match en CN U19 par le Pôle JAF. Encadrement assuré par 6 membres CRA, le CTRA, 3 Arbitres Fédéraux 2 F4 et 1 AF1. Un stage s'annonçant intense sur le plan des travaux et sur l'innovation des sujets traités.
- Stage des JEUNES ARBITRES DE LIGUE du 21 au 24.10 au CREPS de St-Raphaël : Avec un jour de plus que celui de la saison dernière, volonté de la CRA, le CTRA Maxime APRUZZESE précise que le programme

presque finalisé permettra d'aborder plus en profondeur certains points, d'impliquer et de faire participer l'ensemble des JAL.

- Les Stages à réaliser : Arbitres R2 le 17/11 en AVIGNON – Stage RE-R1 courant Décembre et FEMININES en Janvier 2020.

Le Président Karim ABED revient sur la volonté de la CRA de programmer ces stages par catégories permettant ainsi de connaître tous les Arbitres de Ligue, mais aussi que chaque Arbitre puisse échanger avec ses collègues mais aussi avec leur Commission. Ce programme sur la saison entre dans le cadre du budget alloué à la CRA.

POLE FORMATION :

Maxime APRUZZESE, CTRA, fait un point sur les différentes formations théoriques mises en place depuis le début de la saison avec les différents responsables Nicolas PEZZOLI, David MEZOUAR et Karim BOUZALMAT, les progrès étant en cohérence avec le calendrier.

Une réorientation du programme de formation permettra de privilégier la part tests vidéo aux dépens du rapport disciplinaire.

POLE DESIGNATIONS :

Quelques difficultés ont été rencontrées depuis le début de la saison pour plusieurs raisons :

- Le manque d'Arbitres de Ligue dû à la non-transmission de leur dossier médical et la non-validation de leur licence dans les temps, les vacances ayant perturbé certaines validations.
- La mise en place des nouveaux championnats U14 et surtout U20 se jouant le samedi pour laquelle les effectifs d'Arbitres devaient être adaptés.
- Les déprogrammations de matchs, les forfaits sur les matchs de coupe....

Cela a nécessité une adaptation à la nouvelle répartition des matchs de championnats toutes catégories et à l'implantation des Arbitres concernés ainsi que les observateurs associés.

POLE OBSERVATIONS :

Jérôme CASCALES rappelle que les Arbitres officiant sur les matchs de Coupe de France et de Coupe de la Ligue pourront être observés, ceci afin de pouvoir, sur certaines catégories, assurer l'ensemble des observations et maintenir les classements par groupe d'observateurs tel que prévu dans le Règlement Intérieur.

Denis SOTO confirme que les Arbitres par catégories y compris celles des jeunes JAL2 et JAL1 sont également observés par groupe d'observateurs.

Il est donc important que 100 % des rapports soient transmis par les observateurs soit par la saisie du rapport dématérialisé sur MyFFF, soit par l'envoi des rapports validés sous fichier Excel sur la boîte observateurs.

POLE ADMINISTRATIF ET DECISIONNEL :

- Communication :

Noël RIFFAUD informe les membres de la CRA de la parution sur le site MyFFF « documents Ligue Méditerranée » et de l'envoi par mail à tous les Arbitres des documents PDF suivants :

- Annuaire des Arbitres de Ligue saison 2019/2020
 - Protocole de communication CRA / Arbitres
 - Fiche explicative de la mise en application de la NOTE ADMINISTRATIVE CRA dite NOTE CRA.
- Un exemplaire du protocole et de la NOTE CRA sera remis à chaque Arbitre lors des stages.

La date du 10/10/2019 est validée par la CRA pour la mise en application de cette NOTE CRA.

- Arbitres Assistant District réserviste sur match R2:

La CRA remercie par avance les CDA n'ayant pas répondu, de communiquer par retour de mail le nom des 1 ou/et 2 Arbitres Assistants District réservistes pouvant être désignés en R2.

- Commission de Discipline :

Jean-François SOTO représentant de la CRA à la CRD précise que peu d'Arbitres se déplacent lors des auditions de la Commission Régionale de Discipline.

La procédure de convocation en Commission transmise par le service juridique et visible sur la boîte Ligue de chaque Arbitre 10 jours avant la date prévue, doit leur permettre de confirmer leur présence et leur absence excusée. L'appel téléphonique par le représentant de la CRA aux Arbitres convoqués le lundi précédent la réunion est un signal envoyé.

Il faut rappeler aux Arbitres qu'ils ont la possibilité, en accord avec la CRD et leur District, d'assister par visioconférence à l'audition qui les concerne. (protocole de communication)

Les mesures administratives prises en raison d'absences non excusées d'Arbitres de Ligue relèvent de la NOTE CRA, pour les Arbitres de District, sous transmission de l'information de la CRD, la CRA fera remonter ces informations aux CDA concernées.

- Dates à retenir sur calendrier saison 2019/2020 :

La CRA a arrêté les différentes dates pour les examens, les tests techniques et la liste des potentiels candidats FFF et des candidats définitifs en fonction de son RI.

- 31.12.2019 = Liste des Arbitres candidats potentiels FFF
- 21.03.2020 = Epreuve d'admissibilité Tests techniques pour tous les candidats Arbitres de Ligue
- 15.04.2020 = Liste définitive des candidats Arbitres de Ligue toutes catégories aux examens fédéraux
- 16.05.2020 = Epreuve technique Questionnaire et rapport pour tous les Arbitres de Ligue en titre
Ces tests se dérouleront dans les Districts comme la saison dernière.

- Date de remise par tous les Arbitres des dossiers médicaux pour la saison 2020/2021 :

La CRA a, en fonction du dysfonctionnement constaté sur ce début de saison, pris la décision de fixer la date limite de réception des dossiers médicaux à la Ligue au :

- **LUNDI 15.06.2020**

Karim ABED rappelle à tous les membres de CRA que seul le Bureau Exécutif de la CRA est amené à prendre des décisions en lien avec le règlement intérieur ou dans le cadre d'organisations ou de stages après proposition des responsables des différents pôles.

CORRESPONDANCES

DE L'URSQ :

Mail du 03.10 relatif à la demande d'un document attestant le suivi de formation ou d'un diplôme validant le titre d'Arbitre pour l'Arbitre muté dans leur Association.

DE LA DTA :

Mail du 05.10 relatif à la transmission des rapports d'observation des JAF et candidats JAF.

DE LA LIGUE :

Mail du 04.10 du service Compétitions pour la mise à jour des indisponibilités et des dossiers médicaux.

DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

Mail du 02.10 relatif à la transmission du Règlement Intérieur de la CDA du District Grand Vaucluse pour avis de la CRA avant mise en application.

Lu et pris note, la CRA examinera le document lors de sa prochaine réunion.

DES CDA :

DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

Mail du 04.10 relatif aux désignations à couvrir sur des matchs de ligue par le District.

DES CLUBS :

A.S. MAZARGUES :

Mail du 10.10 relatif à la rédaction d'un règlement au nom d'un Arbitre désigné n'étant pas celui ayant effectué la prestation suite changement de dernière minute.

Mail du 09.10 relatif à la demande de récusation d'un Arbitre.

Lu et pris note, la CRA informera le club qu'il ne donnera pas une suite favorable à cette demande.

ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE :

Mail du 04.10 relatif à l'absence d'Arbitres sur un match du 06.10 en U16 R2.
Lu et pris note, la CRA devrait pouvoir en assurer la couverture.

ENT. U.G.A. A.S. ARDZIV MARSEIL :

Mail du 07.10 relatif à une désignation non conforme.
Lu et pris note, la CRA a effectué la modification.

A.C. VEDENOIS :

Mail du 08.10 relatif à une désignation non-conforme.
Lu et pris note, la CRA a effectué la modification.

DES OBSERVATEURS :

- CHIAB Alain : mail du 07.10 relatif à la demande quant à la procédure pour l'établissement du rapport d'observation.
Lu et pris note, la CRA a détaillé les étapes de la rédaction de ces rapports sur MyFFF en rappelant le protocole de communication Observateurs.

DES ARBITRES :

Courrier : Frais

- ROMERO Antonio : mail du 08.10 relatif à la transmission de la fiche de frais suite à la désignation tardive.
Lu et pris note, la CRA ayant transféré le document au service Comptabilité, rappelle aux Arbitres que toute fiche de frais doit être adressée par mail au secrétariat comme indiqué sur le protocole.

Courrier : Rapports

- GASMI Cyril : mail du 08.10 relatif au listage des sanctions disciplinaires en raison de l'impossibilité de valider le rapport d'arbitrage sur un match R2 du 06.10 - ET.S. DE LA CIOTAT / A. MARSEILLE.
Lu et pris note, la CRA ayant pris contact avec l'Arbitre lui confirme d'envoyer le rapport disciplinaire du site MyFFF à l'adresse rapport@mediterranee.fff.fr pour régularisation du dossier.
Mail du 08/10 relatif à l'envoi d'un rapport d'arbitrage suite à l'absence d'un Arbitre Assistant.
Lu et pris note, la CRA, le remerciant pour avoir appliqué le protocole de communication, se chargera du contrôle.
- MESSISHA Karim : mail du 08.10 relatif à l'envoi du rapport d'arbitrage du match en R1F - TOULON ELITE/FREJUS.

La CRA informe les Arbitres de Ligue que la transmission des rapports d'Arbitrage en copie de mail à l'adresse CRA@MEDITERRANEE.fff.fr est nécessaire et obligatoire dans le cadre des circonstances suivantes :

- ❖ Arrêt de match
- ❖ Incidents sur Arbitres et Officiels
- ❖ Absence d'Arbitres et blessure d'Arbitre ou remplacement pour blessure d'un Arbitre.

Le protocole de communication qui sera diffusé dans quelques jours contient l'ensemble de ces informations.
L'envoi est obligatoire pour les rapports suite à une réserve technique.

Courrier : Autres demandes

- AMO Alain : mail du 07.10 relatif à son interrogation quant à la non-réception de réponse suite à sa demande de reprendre la filière central.
Lu et pris note, la CRA lui précise que cette demande ayant fait l'objet d'une décision CRA, la notification de cette décision lui sera adressée par le Secrétariat de la Ligue.
- VERLHAC Bruno : mail du 05.10 relatif à son interrogation quant à sa demande pour la délivrance de la carte d'Arbitre honoraire.
Lu et pris note, la CRA a bien validé cette demande transmise à la Direction Administrative de la Ligue.
- WOLFF Benoit : mail du 08.10 relatif à un dysfonctionnement sur la saisie des indisponibilités et leur disparition sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA a transmis le mail à la Direction Administrative de la Ligue pour suite à donner.
- AMSILI Benjamin : mail du 08.10 relatif à un dysfonctionnement sur la saisie des indisponibilités bloquant sur la civilité sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA a transmis le mail à la Direction Administrative de la Ligue pour suite à donner.

Mail du 10.10 relatif à sa présence partielle au Stage Jeune Arbitres de Ligue du 21 au 24.10 à St-RAPHAEL du fait qu'étant étudiant, il ne pourra être présent que 2.5 jours.

Lu et pris note, la CRA le remercie pour cette information.

- RAHAL Nebyl : mail du 05.10 relatif à son absence au Stage Jeune Arbitres de Ligue du 21 au 24.10 à St-RAPHAEL du fait qu'étant étudiant, il ne pourra pas être présent, le justificatif d'emploi du temps étant joint.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document.
- AMO Adrien : mail du 09.10 informant la CRA que suite à son installation universitaire sur Lyon, il demande sa mutation sur la Ligue LAURAFoot dès le 04.11 après avoir assuré les désignations sur notre Ligue.
Lu et pris note, la CRA va constituer le dossier administratif et médical dans l'attente de la demande de la Ligue LAURAFoot.
- ABDELGHEFFAR Abdelkader : mail du 09.10 relatif à une demande de désignation particulière dans le cadre de sa dernière saison en tant qu'Arbitre Assistant.
Lu et pris note, la CRA prendra contact avec l'Arbitre.
- DORIAN Palud : mail du 08.10 relatif à son absence sur le match du 06.10 en U18 R2 SMUC/O.ROVENAIN en raison d'une panne de voiture sur le trajet ayant nécessité un remorquage dont justificatif joint. Par contre, il a pu se rendre sur le match en CN U17 l'après-midi.
Lu et pris note, la CRA le remercie quant au document joint.

Indisponibilités médicales :

- EL ABED Walid : mail du 03.10 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt pour une période de 2 mois jusqu'au 02.12, indisponibilité déjà saisie sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document.
- FOURNIER Romy : mail du 03.10 informant la CRA de sa blessure qui devrait l'éloigner des terrains pour 3 semaines, indisponibilité saisie sur MyFFF et certificat médical d'arrêt joint.
Lu et pris note, la CRA la remercie pour le document.
- BERSAN Maxime : mail du 08.10 relatif à une blessure contractée vers la fin du match dont il assurait l'arbitrage, remplacé par l'Assistant prévu, ceci entraînant une indisponibilité saisie de 4 semaines jusqu'au 04.11. Le certificat médical d'arrêt était joint.
Lu et pris note notamment pour le stage ELITE, la CRA le remercie pour le document.
- KERBA Lyes : mail du 08.10 informant la CRA d'une blessure contractée pendant le match par un joueur prenant appui sur sa cheville lors d'un débordement d'un attaquant. Le certificat médical d'arrêt et la saisie de l'indisponibilité sur MyFFF comportent 2 semaines jusqu'au 22.10.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document.
- BOULAHYA Bilel : mail du 09.10 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt pour 3 semaines jusqu'au 24.10 après l'échographie subie, l'indisponibilité sur MyFFF étant saisie.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

- REGGABI Sabri : mail du 03.10 informant la CRA de ne pas être désigné le samedi non disponible.
Lu et pris note, la CRA ayant modifié le jour non disponible sur son fichier, remercie l'Arbitre de pouvoir effectuer la saisie sur MyFFF.
- AMRHEIN Alexandre : mail du 07.10 informant la CRA de l'impossibilité de saisir ses indisponibilités sur MyFFF et de l'envoi en date du 11.10 de son examen ophtalmologique.
Lu et pris note, la CRA lui confirme que le blocage provient de l'absence de validation de la licence du fait de l'absence de ce document dans le dossier médical.

- D'ANTONIO Lionel : mail du 08.10 informant la CRA d'une indisponibilité professionnelle pour le 19.10 saisie sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie tout en accusant réception du mail et en demandant à l'Arbitre de transmettre une attestation de l'employeur correspondant à cette indisponibilité.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 03.10 : mail d'envoi à tous les Arbitres et à tous les membres de la CRA, les documents suivants :
 - Annuaire des Arbitres de Ligue de la Ligue Méditerranée de Football
 - Le protocole de communication CRA/Arbitres pour la saison 2019/2020
 - L'Annexe 4 du RI « NOTE CRA » et ses règles d'application pour la saison 2019/2020.
- Le 03.10 : mail de transmission pour la diffusion sur le site MyFFF rubrique « Documents Ligue Méditerranée de l'Annuaire des Arbitres et des 2 protocoles Arbitres et Observateurs.
- Le 09.10 : mail de remerciements adressés dans le cadre du Stage des Arbitres Assistants à Pierre GUIBERT Président du District du Var, à Patrice BOUREAU Président de la CDA du VAR pour les locaux, à Patrick FAUTRAD pour le stade et aux intervenants Fédéraux Pierre GAILLOUSTE, Steven TORREGROSSA et Jean-Philippe DI FRANCESCO et membres CRA.

SUIVI DU RETOUR PAR LES ARBITRES DE LIGUE DES DOCUMENTS D'INTER-SAISON PRECITES

Dossier médical/licence » : **à partir du mail envoyé en date du 13.05, conseiller aux Arbitres de le renvoyer au plus tard le 31.07 avec validation de leur licence**

Au 10.10 = 3 Arbitres ne sont pas désignables : 2 dossiers médicaux et 1 licences en cours.

Ces retards sur les envois des dossiers médicaux par les Arbitres de Ligue ne devraient avoir des répercussions sur la NOTE ADMINISTRATIVE CRA des Arbitres de Ligue en regard de ce manquement administratif qu'au cours de la saison 2020/2021.

PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020

PLANNING DES STAGES PAR CATEGORIES D'ARBITRES ORGANISES SUR LA SAISON 2019/2020:

- Stage ELITE du 11 au 13.10 à ANTIBES
- Stage Jeunes Arbitres de Ligue du 21 au 24.10 à FREJUS
- Stage RE-R1 date à revoir en raison d'une formation initiateur
- Stage R2 le 17.11 en AVIGNON

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 10.10.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- BOUGET Romain : depuis le 25.06 jusqu'au 15.10.2019 (à régulariser)
- EL ABED Walid : jusqu'au 02.12.2019
- HENCK Guillaume : jusqu'au 13.10.2019
- BOULAHYA Bilel : jusqu'au 24.10.2019
- BERSAN Maxime : jusqu'au 04.11.2019
- KERBA Lyes : jusqu'au 22.10.2019

- FOURNIER Romy : jusqu'au 20.10.2019

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 08.10.2019

A été validé et transmis au pôle Désignations en date du 08.10.

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020

Dates des prochaines réunions de la CRA en prévision : 17.10 – 24.10 – 05.11 – 12.11 – 17.11

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion du 10.10 ouverte à partir de 19h00 et prononce la fin de séance à 24h00.

**Prochaine réunion de CRA,
Jeudi 17 Octobre 2019**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**